



**ALLOCUTION PRONONCÉE PAR LE SECRÉTAIRE EXÉCUTIF DE  
LA SADC, SON EXCELLENCE ELIAS MPEDI MAGOSI**

**À LA**

**25<sup>È</sup> RÉUNION DU COMITÉ MINISTÉRIEL DE L'ORGANE DE  
COOPÉRATION EN MATIÈRE DE POLITIQUE, DÉFENSE ET  
SÉCURITÉ (CMO)**

**26 JUILLET 2023**

**WINDHOEK (RÉPUBLIQUE DE NAMIBIE)**

Madame la Présidente du Comité ministériel de l'Organe et Vice-premier ministre et ministre des relations internationales et de la coopération de la République de Namibie, l'**Honorable Netumbo Nandi-Ndaitwah** ;

Monsieur le Président entrant du Comité ministériel de l'Organe et Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale de la République de Zambie, Son Excellence **M. Stanley K. Kakubo** ;

Mme la Présidente sortante du Comité ministériel de l'Organe et Ministre des relations internationales et de la coopération de la République d'Afrique du Sud, Son Excellence **Dr Naledi Pandor**;

Excellences les Ministres et les membres du Comité ministériel de l'Organe ;

Madame la Présidente des Haut-fonctionnaires du Comité ministériel et directrice exécutive du ministère des relations internationales et de la coopération de la République de Namibie, l'**Ambassadrice Penda A. Naanda**;

Distingués hauts fonctionnaires, chefs d'état-major des armées et des institutions de sécurité ;

Chers membres de la Direction du Conseil consultatif électoral de la SADC ;

Chers délégués des États membres de la SADC ;

Chers membres du personnel du Secrétariat de la SADC ;

Chers journalistes, chers amis ;

Mesdames, Messieurs ;

Bonjour !

Je suis ravi de vous accueillir à cette 25<sup>e</sup> réunion du Comité ministériel de l'Organe de coopération en matière de politique, défense et sécurité. Bien conscients que les Ministres ont des emplois du temps chargés qui requièrent également leur présence physique, nous ne prenons pas à la légère votre présence physique et votre participation à cette réunion importante. Cette réunion est une réunion ordinaire du Comité ministériel de l'Organe et constitue la phase préparatoire du prochain Sommet de la Troïka de l'Organe.

**Excellences ministres,**

Permettez-moi d'emblée d'exprimer ma sincère gratitude au peuple et au gouvernement de la République de Namibie pour leur hospitalité et l'accueil chaleureux qu'ils ont réservé à tous les délégués et au Secrétariat de la SADC à leur arrivée dans cette belle ville de Windhoek, au pays des braves. Je tiens également à vous remercier, M. Netumbo Nandi-Ndaitwah, Vice-premier ministre et ministre des relations internationales et de la coopération de la République de Namibie, et Présidente du Comité ministériel de l'Organe, pour la qualité et la pertinence du leadership dont vous avez fait preuve au cours de votre mandat à la présidence du Comité ministériel de l'Organe. Sous votre présidence, ce Comité s'est réuni à de multiples reprises au cours de l'année écoulée, examinant des questions très complexes relatives à la paix et à la sécurité, et soutenant les différents Sommets de la Troïka de l'Organe afin de prendre des décisions éclairées, tout cela dans le but d'assurer la paix et la stabilité dans la Région de la SADC.

**Excellences ministres,**

En effet, le bien-être social et économique de nos populations repose sur la paix et la sécurité, pierres angulaires de notre programme d'intégration régionale, comme nous l'avons déjà affirmé à maintes reprises. C'est pour cette raison que notre Plan stratégique indicatifs de développement régional (RISDP) 2020-2030, a placé la paix et la sécurité comme fondement de la réalisation des autres piliers. Notre quête d'une Région stable est inlassable, comme en témoignent nos efforts déployés en permanence en vue d'élaborer et de prioriser des stratégies et des cadres qui pourraient nous permettre de nous acquitter de cette noble obligation.

Le Comité ministériel de la SADC est chargé de coordonner les travaux et les structures de l'Organe conformément à l'article 5 du Protocole de la SADC sur la coopération en matière de politique, défense et sécurité. À cet égard, cette réunion examinera les progrès accomplis dans la mise en œuvre des programmes de soutien à la paix, à la sécurité et à la bonne gouvernance au niveau régional.

**Excellences ministres,**

Permettez-moi de vous informer que, grâce à la conception concertée d'infrastructures pour la paix et à un solide système d'alerte précoce, la situation sécuritaire dans la Région de la SADC demeure relativement stable, en dépit des menaces manifestes dans l'Est de la République démocratique du Congo (RDC) et dans la province de Cabo Delgado en République du Mozambique. Les structures de la SADC ont fait

preuve d'agilité dans la résolution de ces problèmes de sécurité et demeurent saisies de ces enjeux.

Récemment, la Région a organisé un Sommet extraordinaire des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Troïka de la SADC de l'Organe plus la Troïka Plus SADC, les pays contributeurs à la Brigade d'Intervention de la Force (FIB) et à la Mission de la SADC au Mozambique (SAMIM), pays contribuant aux processus de paix en République Démocratique du Congo et en République du Mozambique au cours duquel le Sommet:

- a approuvé le mandat, les instruments juridiques et opérationnels nécessaires au déploiement de la Mission de la SADC en République démocratique du Congo (RDC), dans le cadre de la réaction régionale à la détérioration de la sécurité et de la situation humanitaire dans l'est de la RDC.
- a prolongé le mandat de la SAMIM de douze (12) mois, à partir du 16 juillet 2023, afin de consolider les acquis obtenus depuis le déploiement de la SAMIM et de renforcer davantage les processus de stabilisation et de faciliter le retour en toute sécurité des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays (IDP) vers leurs lieux d'origine.

### **Excellences ministres,**

Votre réunion recevra des informations récentes et des rapports d'avancement sur nos programmes et nos efforts visant à consolider la paix, la démocratie et la bonne gouvernance dans la Région. Ces rapports comprennent entre autres :

- Les amendements proposés aux principes et lignes directrices révisés de la SADC régissant les élections démocratiques, en particulier parce que nous avons des élections dans la Région, couvrant quatre de nos États membres, à savoir la République du Zimbabwe et la République de Madagascar, le Royaume d'Eswatini et la République démocratique du Congo. Conformément aux Principes et lignes directrices régissant la tenue d'élections démocratiques (2015) de la SADC, le Conseil consultatif électoral de la SADC (SEAC) s'est employé à mener des missions d'évaluation préélectorale dont les rapports seront examinés au cours de la présente réunion.
- Les informations actualisées sur les migrations, la criminalité transnationale organisée, la criminalité liée aux espèces sauvages, la lutte contre la corruption et l'administration pénitentiaire, qui sont des domaines contribuant de manière tout aussi importante à l'architecture de paix et de sécurité de la Région.

### **Excellences ministres,**

Avant de conclure, je saisis cette occasion pour vous présenter, physiquement, le nouveau Directeur de l'Organe de coopération en matière de politique, défense et sécurité, le **Professeur Kula Ishmael Theletsane**, ressortissant de la République d'Afrique du Sud, qui a intégré le Secrétariat au début de ce mois. Le Secrétariat espère bénéficier de sa riche expérience et de sa contribution, et est convaincu que

les États membres et le Comité ministériel de l'Organe lui accorderont tout le soutien nécessaire à la réalisation de son mandat qui est vaste et exigeant.

Permettez-moi à présent d'inviter Madame la Présidente du Comité ministériel de l'Organe et Vice-premier ministre et ministre des relations internationales et de la coopération de la République de Namibie, l'**honorable Netumbo Nandi-Ndaitwah** , à prononcer son allocution d'ouverture au cours de cette 25<sup>e</sup> réunion ordinaire du Comité ministériel de l'Organe.

**Je vous remercie !**